



**Éducation  
monde**

## **Déclaration liminaire**

**Comité social d'administration**

**25 juin 2026**

**Titulaires : Karine Borr - Olivier Gibert**

**Suppléant·es : Mohamed Alaoui - Charlotte Gabet**

**Experte : Anne Boulanger**

Monsieur le Directeur général,

Chères et chers collègues,

Il n'aura échappé à personne que notre nouveau Directeur général, à qui nous souhaitons la bienvenue, prend ses fonctions dans un contexte particulièrement tendu. Les thermomètres, comme la plupart des indicateurs, sont au rouge : les personnels suffoquent, les élèves et leurs familles se liquéfient, et l'AEFE, qui nous reprochait hier de ne pas être assez créatifs lorsque nous demandions simplement que l'État assume les charges liées à ses agents — à commencer par les pensions civiles ou le financement de la PSC — ne propose aujourd'hui rien d'autre que des coupes budgétaires sur les avantages familiaux et des fermetures de postes.

Nous vous l'accordons : il n'est pas nécessaire de se brûler davantage la cervelle, quand le soleil s'en charge déjà ces jours-ci. Mais il ne s'agit pas ici d'un concours de créativité ; il s'agit d'un principe élémentaire d'équité. Pourquoi les personnels de l'AEFE seraient-ils parmi les seuls fonctionnaires français à financer leur PSC, présentée comme un progrès alors même qu'elle se dissout dans la chaleur de nos attentes déçues ? Pourquoi les familles devraient-elles, à travers des frais de scolarité déjà élevés, contribuer au financement de la part employeur des pensions civiles ? Oui, la Cfdt Éducation Monde n'hésite pas à demander à l'État d'assumer les charges de ses fonctionnaires et de respecter ses engagements. Ce n'est peut-être pas très créatif, mais c'est juste. Et s'il faut du temps pour construire des propositions satisfaisantes, alors acceptez notre demande de moratoire sur toutes les décisions découlant du conseil d'administration du 18 décembre 2025.

Nous en venons presque à regretter la période où nous dénoncions seulement l'insuffisance du dialogue social. La réforme du décret 2002-22 est d'ailleurs en train de se construire sans véritable concertation avec les personnels ni avec leurs représentants. L'AEFE subit les pressions de sa tutelle et de la direction du Budget, davantage préoccupées par la recherche d'économies que par la justice sociale. La méthode est inacceptable : depuis de longs mois, les organisations syndicales attendent que des décisions, prises loin du terrain et de nos réalités quotidiennes, viennent redessiner les conditions de vie et de travail des personnels. Sur la forme, c'est profondément contestable. Sur le fond, c'est plus grave encore : la CFDT Éducation Monde avait engagé un recours pour mettre fin à une inégalité choquante. Les enfants n'avaient-ils pas tous la même valeur ? Le Conseil d'État nous a donné raison et l'AEFE en profite pour faire des économies. Nous demandions l'alignement par le haut des avantages familiaux des détachés D3 sur les majorations familiales des détachés D1 et D2. On nous répond aujourd'hui par une réforme par le bas, permettant au passage d'économiser 5,5 millions d'euros pour financer la PSC. Comment ne pas voir, dans le procédé comme dans le résultat, une profonde injustice ?

La direction de l'AEFE aurait tort de confondre la résignation apparente des personnels avec une acceptation durable. Cette résignation pourrait rapidement se transformer en colère. Elle révèle surtout, de manière froide et violente, combien les discours sur la qualité de vie au travail peuvent paraître cyniques lorsqu'ils ne sont pas suivis d'actes concrets.

Dans de nombreux lycées, les personnels et les élèves subissent actuellement des épisodes de chaleur extrême. Des personnels fragiles s'inquiètent légitimement pour leur santé ; des enseignants voient leurs élèves assommés par les températures et se demandent ce qu'ils devront faire si la situation se dégrade. Face à cela, les réponses se limitent trop souvent à des messages invitants chacun à s'hydrater et à fermer les fenêtres aux heures les plus chaudes. Ces consignes, qui se veulent bienveillantes, sonnent parfois comme une forme d'irrespect lorsqu'elles ne s'accompagnent d'aucune adaptation réelle. Pourtant, la circulaire relative à l'organisation du temps de travail permet aux établissements d'aménager les horaires, voire le calendrier. Pourquoi ces possibilités restent-elles si rarement mobilisées sur le terrain ? Pourquoi la fermeture temporaire d'un établissement est-elle systématiquement présentée comme impossible ? Et si un accident survient, qui assumera la décision d'ouvrir coûte que coûte ?

Les rapports se multiplient en ce mois de juin et rivalisent de propositions toujours plus brutales : empêcher les détachés de rester sur le même poste lors

du renouvellement, organiser la disparition progressive du stock par la non-reconduction des détachements de résidents qui ont construit leur vie à l'étranger, recours accru aux détachements directs... À les lire, on obtient presque la liste exacte des lignes rouges de l'ensemble des organisations syndicales.

La CFDT Éducation Monde le rappelle avec force : aucune réforme juste ne pourra être acceptée par les personnels si elle n'est pas construite avec eux. Il est tout de même frappant de constater combien nombreux sont les prétendus spécialistes de nos écoles et de nos contextes, alors même qu'ils n'ont jamais partagé nos réalités professionnelles ni nos conditions de vie. En période de Coupe du monde, dit-on, chaque Français devient sélectionneur ; c'est un peu la même chose avec l'AEFE. Commençons donc par l'essentiel : écouter les personnels de l'Agence, reconnaître leur expertise et construire avec eux les décisions qui engagent leur avenir.

Je vous remercie pour votre écoute.